St Jean de Védas, le 22 mai 2026

FFB FEDERATION FRANÇAISE DE BRIDGE COMITÉ DU LANGUEDOC ROUSSILLON

50, rue Théophraste Renaudot
Résidence Parc Saint Jean, Bât. 1 RdC
34 450 St Jean de Védas
Tel : 04 67 02 88 61
Mail : comitebridgelr@wanadoo.fr

Compte-rendu de la Réunion du Conseil Régional du 22 mai 2026

Présents : C. Caussignac, T. Delmas-Sirven, F. Dreux, M. Faivre-Dupaigre, A. Kahn, JC. Olivan, L. Pannetier.

Invités : D. Olivan, C. Poulin

Excusés : E. Coll, E. Perekrestow, D. Festor, O. Galland, C. Poulin, E. Reneaume, J. Sabbah

La séance est ouverte à 11h45 sous la présidence d'A. Kahn.

L'objectif est de valider les propositions de la Commission des Compétitions présidée par Diane Olivan qui vient de se terminer.

Le Conseil Régional approuve l'ensemble des propositions de la Commission des Compétitions :

- La version finale du calendrier préparée par D. Olivan intégrera toutes les modifications de dates et de centres qui ont été proposées et acceptées.
- Senior par paire : cette année, la finale de ligue sera décentralisée pour éviter les trajets. La Finale Nationale sera à Paris en présentiel.
 - Performance : ½ FC, FC sur 3 sites et FL décentralisée sur 1 centre.
 - Expert : suppression de la ½ FC (et de ce fait, plus d'exemption), FC sur 2 sites et FL décentralisée sur 1 site, ce qui supprime un tour pour le Comité.

 Décision de passer la FL au même tarif que la FC.
- Trophée de France : Le comité Pyrénées n'organisera pas le Trophée, de ce fait le Comité LR sera donc Comité et Ligue pour cette compétition.
- Coupe de France : il y a un changement de zone qui sera désormais la zone de la ligue LRPY. Il est convenu avec le Comité Pyrénées que la Finale de

Zone se déroulera systématiquement à Narbonne qui est le club le plus central.

- Challenge du Soir :
 - Les modifications des catégories du challenge sont approuvées (en pièce jointe).
 - La question a été soulevée d'imposer un système commun à tous les clubs participants. A l'unanimité, il a été décidé de continuer de laisser le choix aux clubs de leur système.

- SEC : En questions diverses, le règlement du SEC a été abordée avec une proposition de C. Caussignac de donner 400 points au 1er puis 399 au 2ème et 398 au 3ème et ainsi de suite, quel que soit le nombre de participants. Mais aucune modification n'a été décidée.

Il est décidé d'ajouter dans le Guide du Compétiteur une explication sur le calcul des points pour le SEC, le système n'étant pas bien compris de tous les joueurs.

- Questions diverses : B. Delais soulève la question de la rémunération des arbitres qui n'a pas été révisée depuis des années.

Il est convenu de mettre ce point à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil Régional, ainsi la question des statuts des arbitres. En préalable, il faudra préparer un point sur ce qui est fait actuellement.

- Guide du Compétiteur :

Pour des raisons d'économie, il a été décidé à la majorité de ne plus imprimer le tryptique du planning annuel. Il sera imprimé en format A3, une page par semestre pour les membres du Conseil Régional et les présidents de Club.

Prochaine réunion du Conseil Régional : 30 juin à 9h30

en présence de S. Wagner de la FFB au siège du Comité

Le Président

Alain Kahn

La Secrétaire Générale

Françoise Dreux